

REGLAGE DE L'AVANCE

⚠ DANGER

Si une intervention demande que l'on fasse tourner le moteur, assurez-vous que la zone de travail soit bien aérée. Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz toxique susceptible de provoquer l'évanouissement et la mort.

NOTE :

L'avance de l'allumage étant préréglée à l'usine, sa vérification n'est nécessaire qu'en cas de remplacement d'un composant du système électrique.

Faites démarrer le moteur et laissez-le atteindre sa température normale de service.
Coupez le moteur.

Déposez l'obturateur d'orifice de carter.
Reliez la lampe stroboscopique et le compte-tours.

L'avance est correcte si le repère "F" du volant s'aligne sur l'index fixe du demi-carter gauche à 1 300 tour/minute.

Pour vérifier l'avance, accélérez jusqu'à 3 500 tr/min ; l'index fixe devrait se trouver entre les repères d'avance.

Si l'avance n'est pas conforme, contrôlez l'ICM et le générateur d'impulsions d'allumage.

Graissez les filetages de l'obturateur d'orifice de carter.
Installez l'obturateur d'orifice de carter et serrez-le au couple spécifié.

COUPLE : 10 N-m (1,0 kgf-m)

LAMPE STROBOSCOPIQUE

